

Communiqué de presse

17 février 2025

2024 : 5,5 GW d'énergies renouvelables et 5,1 GW de mobilité électrique

En 2024, Enedis franchit un nouveau cap en raccordant 5,5 GW d'énergies renouvelables (+31% par rapport à 2023) et en connectant 5,1 GW de puissance installée de recharge de véhicules électriques pour une puissance totale de 18 GW (+38% par rapport à 2023). Deux records qui témoignent de l'accélération du solaire et du dynamisme du marché français de la recharge, le plus dynamique d'Europe pour la recharge rapide. Pour répondre efficacement à cette 2ème électrification de la France, Enedis s'est organisée pour développer et adapter le réseau public de distribution.

2024, une année record pour le réseau public de distribution

Le développement des EnR s'est encore accéléré cette année. En un an, Enedis a raccordé 240 000 nouvelles installations de production d'énergies renouvelables (+20% par rapport à 2023), portant le nombre total de producteurs à plus d'un million en octobre 2024. Grâce aux 5,5 GW raccordés en 2024, la puissance totale installée d'énergies renouvelables¹ ressort à plus de 45 GW, portée notamment par le photovoltaïque (+ 21 % en 2024) et l'éolien terrestre (+ 5% en 2024). 90% des installations d'EnR sont raccordées au réseau de distribution dont plus de la moitié sont de petits producteurs qui utilisent une partie de l'énergie produite en autoconsommation (Open Data Enedis).

Enedis a également été mobilisée pour répondre à la croissance de raccordements dédiés aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Avec 5,1 GW de puissance installée cette année, la capacité des infrastructures de recharge a plus que doublée en 2 ans. La France dispose aujourd'hui de plus de 2,3 millions de points de charge, ce qui en fait le 2^{ème} plus grand maillage d'Europe derrière les Pays Bas.

Une stratégie industrielle pour accompagner la croissance des énergies renouvelables et des nouveaux usages électriques

Afin d'accompagner les enjeux de la transition écologique, Enedis prévoit un ambitieux programme d'investissements de 96 milliards d'euros sur la période 2022-2040 dont 10 milliards dédiés aux énergies renouvelables et 7,5 milliards pour la mobilité électrique. Des investissements nécessaires pour adapter le réseau de distribution au développement de ces nouveaux modes de production décentralisés et à l'accélération des mobilités électriques. Dans ce cadre, Enedis prévoit la construction de 97 nouveaux postes-sources d'ici 2030, dont deux tiers seront dédiés à accueillir ces nouvelles capacités de production décentralisée.

Marianne Laigneau, Présidente du Directoire d'Enedis, a déclaré : « 5,5 GW d'énergies renouvelable et 5,1 GW pour la mobilité électrique en 2024, une performance record pour le réseau de distribution d'électricité. Grâce à la mobilisation de l'ensemble des équipes d'Enedis et de nos entreprises prestataires, ainsi qu'au travail mené aux côtés des acteurs des filières des énergies renouvelables et de la mobilité électrique, nous avons franchi ce cap historique

¹ Solaire, éolien terrestre, petit hydraulique, bioénergies au périmètre d'Enedis



qui démontre l'accélération de la transition écologique. Nous sommes pleinement engagés dans la 2ème électrification de la France ».

 $Ce\ document\ est\ certifi\'e.\ Pour\ en\ v\'erifier\ l'authenticit\'e,\ rendez-vous\ sur\ https://www.enedis.fr/media$

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, qui emploie 41 000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, les opérations de comptage d'électricité (production et consommation) et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Entreprise à mission depuis juin 2023, Enedis a pour raison d'être : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable. »







